



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 1 de 6

Date :
16/06/2016

<u>CONVOQUES :</u>	<u>PRESENTS :</u>	<u>EXCUSES :</u>	<u>REPRESENTES PAR :</u>
Michel MICHALLET		X	M. BERNHEIM
Alain BERNHEIM	X		
Mireille CHAPUS	X		
Marc LOUBET	X		
Georges LARROQUE	X		
Priscilia BIONDI		X	
Bertrand COSSOUX	X		
Annie COURTIER		X	Mme CHAPUS
Olivier DELMER		X	M.LOUBET
Karine DA SILVA COUTINHO		X	
Magali SZESTAK	X		
Gérard ESPINERA		X	Mme LONGUEVILLE
Elisabeth LONGUEVILLE	X		
Paul SCHULTZ	X		
Jean-Pierre PIERRAIN	X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BERNHEIM, premier adjoint, qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents.

Madame SZESTAK a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 avril 2016.....2**
2. **Ligne de trésorerie Crédit Agricole2**
3. **Décision modificative n°1 au budget primitif 2016.....2**
4. **Appel d'offres pour les travaux rue des Coublancs2**
5. **Demande de subvention dans le cadre de la réserve parlementaire pour la création d'un local fermé pour les activités périscolaires et scolaires.....3**
6. **Règlement des services périscolaires 2016/2017.....3**
7. **Organisation et gestion des N.A.P. 2016/20173**
8. **Contrat pour l'entretien des locaux scolaires.....3**
9. **Participation aux écoles de musique 2016/2017.....4**
10. **Règlement du mini stade multiactivités.....4**
11. **Avis sur le périmètre de la CAMVS.....4**
12. **Avis sur le schéma de mutualisation de la CAMVS.....5**
13. **Convention d'occupation du domaine public par l'entreprise SETHY dans le cadre de l'aménagement des Berges de Seine.....5**
14. **Recensement de la population 2017 : recrutement d'une coordinatrice.....5**
15. **Questions et informations diverses.....6**

Rédigé-le: 16/06/2016

Par :MME SZESTAK – élue Secrétaire de séance



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 2 de 6

**Date :
16/06/2016**

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 avril 2016

Monsieur BERNHEIM informe le Conseil Municipal de la demande faite par Monsieur DELMER.

A savoir :

- Rajouter à l'ordre du jour : « Point 11 – P.L.U. supprimé
- Point 10 Contrat étude de sol dans le secteur du Loup : « 12^{ème} ligne :
« Le schéma ci-contre » Annexer le schéma au compte rendu

Le Conseil Municipal n'ayant plus aucune observation à formuler, le procès-verbal du 7 avril 2016 est accepté à l'unanimité.

2. Ligne de trésorerie Crédit Agricole

Monsieur BERNHEIM expose aux Conseillers Municipaux l'intérêt d'avoir une ligne de trésorerie mobilisable totalement, ou partiellement, à tout moment.

Détail :

- Montant : 100 000,00 EUR
- Durée : 12 mois - intérêts trimestriels
- Taux d'intérêt annuel variable : index de référence + marge de 1,1000 l'an, soit 1,100 %
- Index de référence : EURIBOR 3 MOIS instantané J-2, à ce jour : -0.2587
- Marge sur l'index : 1.10 %
- Taux initial à ce jour : 1,10 %
- Frais de dossier : 150,00 EUR

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce contrat et charge le Maire ou son adjoint Monsieur BERNHEIM à le signer.

3. Décision modificative n°1 au budget primitif 2016

Monsieur BERNHEIM propose la décision modificative n° 1 au budget primitif 2016 suivante :

<u>Fonctionnement</u>	
D -022 Dépenses imprévues :	-150.00 €
D - 627 Services bancaires et assimilés	150.00 €

Le Conseil Municipal adopte cette décision modificative n°1 à l'unanimité.

4. Appel d'offres pour les travaux de la rue des Coublancs

Monsieur LOUBET, propose de lancer un avis d'appel public à la concurrence, marché passé selon une procédure adaptée, pour procéder à la réfection de la rue des Coublancs, à l'issue des travaux d'enfouissement des réseaux qui commencent le 1^{er} septembre 2016.

A cet effet il présente l'avant-projet technique sommaire de cette voirie.

Ce projet de travaux est basé sur un coût estimatif de 172 000 € HT.

Le Conseil Municipal, vote pour à l'unanimité.

Rédigé-le: 16/06/2016

Par :MME SZESTAK – élue Secrétaire de séance



9. Participation aux écoles de musique 2016/2017

Monsieur BERNHEIM rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 8 septembre 2015 décidant de verser une participation communale pour les enfants Boissisiens inscrits aux écoles de musique et de danse des communes incluses dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
- il propose le renouvellement de cette délibération pour l'année scolaire 2016/2017.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, le versement d'une participation communale de 360 €, pour l'année scolaire 2016/2017, pour les enfants Boissisiens inscrits aux écoles de musique et de danse des communes incluses dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, suivant les conditions ci-dessous :

- les jeunes Boissisiens pourront en bénéficier jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs 18 ans,
- seules les inscriptions annuelles (par année scolaire) seront prises en compte,
- la participation ne pourra pas dépasser le montant de la cotisation annuelle,
- elle ne pourra pas être cumulée avec une autre aide (participation aux activités sportives et culturelles),
- elle sera versée sur présentation d'une facture originale acquittée, d'un relevé d'identité bancaire, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- les dossiers complets devront être déposés en Mairie de Boissise la Bertrand, avant le 31 décembre 2016.

10. Règlement du mini stade multiactivités

Madame CHAPUS expose le règlement proposé par la commission scolaire, réunie à la date du 26 mai 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier les dates des périodes été/hiver pour les horaires d'ouverture et approuve le règlement intérieur d'accès et d'utilisation du mini-stade multi-activités ci-joint.

11. Avis sur le périmètre de la CAMVS

Monsieur BERNHEIM informe le Conseil Municipal de l'arrêté du 25 avril 2016 du Préfet de Seine-et-Marne portant projet d'extension de périmètre de la communauté d'agglomération « Melun Val de Seine » aux communes de Limoges-Fourches, Lissy, Maincy et Villiers en Bière, et rappelle que les périmètres de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et des communes de Lissy, Limoges Fourche, Maincy et Villiers en Bière relèvent du même bassin de vie ;

Le conseil Municipal est sollicité afin de donner son avis sur cette modification.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'émettre, à la majorité, par 10 voix pour et 3 abstentions, un avis favorable sur le projet de périmètre.

Madame LONGUEVILLE :

« Nous nous sommes abstenus car déjà nous n'étions pas d'accord sur le découpage initial proposé lors du premier vote de la Communauté d'Agglomération. Le découpage, nous concernant, ne représentant pas une vraie cohérence en termes de territoire.

En effet la Communauté d'Agglomération de Sénart, à laquelle nous n'avons pas voulu être rattachés parce que bien trop grande, aurait pu être découpée de façon différente et les équilibres de territoires



auraient dû mieux être préservés. De ce fait notre territoire ne représente même pas le 1/3 en terme de population.

Aujourd'hui on se voit imposer des communes, quel travail ou quels projets ont été établis ? Y en a-t-il eu ? Et s'il y en a eu, pourquoi n'avons-nous eu aucun retour ?

Nous ne sommes pas contre le fait d'élargir notre Communauté d'Agglomération mais pas que pour le fait de la voir s'agrandir. Même si notre vote reste symbolique parce que les décisions sont déjà prises et surtout parce qu'en terme de voix nous ne pesons pas dans l'Agglomération, il nous semble important de pouvoir exprimer nos désaccords, sinon à quoi sert l'instance du Conseil Municipal ? Ne serait-il qu'une chambre d'enregistrement ? La liste Nouvel Elan »

12. Avis sur le schéma de mutualisation de la CAMVS

Monsieur BERNHEIM informe le conseil municipal en lui rappelant l'article L 5211-39-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que le Président de chaque EPCI à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres,

Ce rapport doit comporter un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat,

Une concertation a été entreprise entre les communes et l'intercommunalité et le projet de schéma de mutualisation a été présenté par Monsieur le Président de la CAMVS,

Ce projet doit être soumis à l'avis des conseils municipaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de s'abstenir à la majorité, par 12 abstentions et deux pour, sur le schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour 2016-2020.

13. Convention d'occupation du domaine public par l'entreprise SETHY dans le cadre de l'aménagement des Berges de Seine...

Monsieur LOUBET informe le Conseil Municipal de l'occupation temporaire du domaine public communal, des parcelles AK n°23-25-26 et partiellement 27 depuis le 31 octobre 2015 par l'entreprise SETHY, dans le cadre de « l'aménagement des berges de la Seine », afin d'y implanter un atelier à ciel ouvert pour la fabrication de matelas et de cages gabions, ainsi que l'entreposage des matériaux nécessaires à leur fabrication.

L'entreprise SETHY demande la reconduction de cette convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit jusqu'au 1^{er} décembre 2017.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette convention.

14. Recensement de la population 2017 : recrutement d'une coordinatrice

Monsieur BERNHEIM informe le Conseil Municipal de l'organisation d'une enquête de recensement qui se déroulera, pour la commune de Boissise-la-Bertrand, du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Afin de mener à bien les opérations nécessaires à son bon déroulement, Monsieur BERNHEIM propose de créer un poste de coordonnateur communal et, s'agissant d'un agent communal, de lui attribuer, pour la charge de travail supplémentaire :

- une indemnité forfaitaire de 500 € brut,
- 6 jours de congés,

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 6 de 6

Date :
16/06/2016

15. Informations Diverses :

- Prochain conseil : le 30 juin 2016 à 20 h 30
- Monsieur LARROQUE demande le nettoyage des sentiers pour l'écoulement des eaux en cas d'intempéries.
- Madame LONGUEVILLE informe de la proposition faite par Monsieur RAVINET d'une exposition de peinture salle « La Recellerie »
- Les enfants de l'école les Fontaines sont allés, accompagnés du Conseil des Aînés, au Musée de la Grande Guerre à Meaux
- Monsieur SCHULTZ : dans le cadre du Rotary : présentation d'un robot humanoïde « ZORA » aidant à l'animation des personnes âgées le 24 juin à 19 h.
- Monsieur BERNHEIM : dépôt du permis de construire par VEOLIA de la future station de pompage « eau de Seine » et étude avec l'ART de l'aménagement de voirie la desservant.
- Monsieur BERNHEIM : début des sondages des O.A.P. les Loups le 28 juin.
- Monsieur LARROQUE : 18/06 à l'Espace Saint-Jean, exposition de 5 tableaux par les commerçants de Melun
- 18/06 : Inauguration des travaux de création des élèves de l'atelier de l'Espace Saint-Jean de Melun
- 25/06 : Espace Saint-Jean : exposition de peinture de Christophe THIRY
- La Boîte aux livres est installée sur le parking de la Mairie
- Concours photos : les inscriptions seront closes le 20 novembre, exposition prévue les 24-25 et 26 novembre 2016.

Levée de la séance après épuisement de l'ordre du Jour

L'Adjoint au Maire
Marc LOUBET